Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212902142-20251212-12122025D38-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOVAN

****

L'an deux mille vingt-cinq, le douze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 8 décembre 2025, s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de M. ANDRO Dominique, Maire.

Etaient présents : ANDRO Dominique, BUREL Michel, DROVAL Sylviane, FERTIL Anne-Marie GLAZ Jean Michel, GOYAT Brigitte, GUEGUEN Catherine, HELGUEN Michel, HELIAS Emmanuel, LE DONGE Magali, LOUSSOUARN Arnaud, NICOLAS Annie, PICHAVANT Bernard, ROUXEL Alain, TALBOT Adrien.

Madame Catherine GUEGUEN a été nommée secrétaire de la séance.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants :15

38-2025 Subvention au Footbal Club Bigouden

Bernard PICHAVANT informe les conseillers que le Footbal Club Bigouden a transmis à la mairie le bilan de la saison 2024/2025 et sollicite une subvention pour l'année 2025.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide par 14 voix pour, une abstention, d'attribuer une subvention d'un montant de 750 euros au club de foot pour l'année 2025.

Fait à Plovan, le 13 décembre 2025
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Dominique ANDRO

MAIRIE DE PLOVAN (Finistère)